

**LYON DOIT DEVENIR UNE RÉFÉRENCE ÉCOLOGIQUE,
LA RÉFÉRENCE EN FRANCE ET UNE DES 10 PREMIÈRES
VILLES DU MONDE POUR LA LUTTE CONTRE LE
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET L'ÉCOLOGIE**

Nous avons réussi ensemble le pari du développement économique. Nous devons **RELEVER ENSEMBLE LE DÉFI ÉCOLOGIQUE** et être demain dans le Top 10 des villes qui font référence dans ce domaine. Réchauffement climatique, perte de la biodiversité, consommation excessive de ressources naturelles et pollution de l'air dans les métropoles figurent parmi les enjeux majeurs de ce XXI^{ème} siècle. Nous devons et nous pouvons les relever.

Pour construire le monde de demain en améliorant notre qualité de vie et en évitant les catastrophes climatiques, deux priorités s'imposent : **ACCÉLÉRER FORTEMENT LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ET DE GAZ À EFFET DE SERRE DES TRANSPORTS.**

Pour isoler nos bâtiments anciens, nous devons recourir à des solutions totalement nouvelles. Nous proposons de mettre en place un dispositif de préfinancement des travaux compensé par les économies d'énergie réalisées grâce à la rénovation thermique des bâtiments isolés : ce mécanisme de tiers-financement devrait ainsi permettre de stimuler très fortement la demande en matière de rénovation.

De plus, les mobilités sont aujourd'hui dans nos villes la première source d'émissions de gaz à effet de serre. Nous devons donner la priorité à la marche et au vélo lorsque cela est possible, doubler l'investissement et accélérer le passage aux véhicules électriques pour réduire drastiquement les émissions polluantes liées aux transports.

Dans le même temps, notre métropole doit préserver ses grands paysages, créer de nouveaux parcs, développer entre eux des liaisons vertes, faire revenir les pratiques agricoles et arboricoles au cœur de nos cités. Pour cela, nous créerons des espaces « Grands Jardins », développerons l'agriculture urbaine et favoriserons la biodiversité.

Nous devons transformer la collecte de nos déchets, les recycler, valoriser les biodéchets en produisant du compost et du biométhane. Il nous faut aussi accélérer le développement des énergies renouvelables : le solaire, les réseaux de chaleur urbain et la biomasse.

Enfin, et c'est peut-être là le plus important, nous devons construire un monde dans lequel nous aurons, le plus rapidement possible, totalement changé nos modes de production pour qu'ils approchent le 100% recyclable. C'est à long terme que nous devons penser ces transitions écologiques profondes et les préparer de façon structurelle, pas de façon superficielle. Pour ceci nous proposons la création d'un institut de la transition et de l'innovation écologique qui accompagnera les mutations de notre territoire, la transformation de l'économie pour qu'elle soit compatible avec l'écologie, des innovations et des expérimentations de solutions radicalement nouvelles pour créer une **ALLIANCE PUISSANTE ENTRE L'ÉCOLOGIE ET L'ÉCONOMIE.**

NOTRE OBJECTIF-PHARE : ADOPTER UN OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050 POUR LA MÉTROPOLÉ ET SA GRANDE RÉGION URBAINE, à la suite de l'État Français et de l'Union Européenne, et mettre pour cela en œuvre les politiques nécessaires. Cet engagement est à la base d'un grand nombre des mesures de notre programme.



L'ALLIANCE DE L'ÉCOLOGIE ET DE L'ÉCONOMIE

Les transitions écologiques requièrent de profondes transformations techniques, économiques. En synergie avec l'invention de nouveaux modes de vie et de consommation des citoyens, l'économie joue un rôle majeur pour organiser les transitions et les rendre possibles grâce à l'innovation.

Nous avons l'ambition de donner à la Métropole un rôle de pionnier dans le secteur des technologies vertes et des innovations. Nous mettrons en place un écosystème complet pour organiser les transitions nécessaires en associant universités, chercheurs, citoyens et associations. **Notre objectif à 5 ans est de faire de la Métropole le lieu naturel d'implantation des entreprises et des centres de recherche, le lieu de toutes les expérimentations techniques et sociales pour les transitions écologiques.**

INSTITUT DE LA TRANSITION ET DE L'INNOVATION ÉCOLOGIQUE

La Métropole créera un institut de la transition et de l'innovation écologique avec l'objectif de développer les expertises scientifiques au service des politiques publiques territoriales, ainsi qu'un écosystème complet pour l'accueil et le développement de l'innovation par les entreprises, sans oublier la formation et l'éducation. Ce lieu de collaboration entre scientifiques, industriels, entrepreneurs et associations contribuera au développement écologique et économique de la Métropole. Nous soutiendrons le projet d'un institut à rayonnement international, en relation avec les instituts de recherche nationaux et ceux localisés dans la Métropole.

TERRITOIRE PIONNIER DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE

L'hydrogène aura une place croissante dans le système énergétique des décennies à venir. **La métropole soutiendra l'innovation pour développer l'hydrogène, de sa production sans émissions de CO2 à son usage comme vecteur énergétique.**



« BLUE ECONOMY » OU ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire dite « blue economy » consiste à **R**éduire les apports de matières premières pour la fabrication des produits, à **R**éparer les produits plutôt que de les jeter au rebus, à **R**éemployer les biens qui peuvent l'être, et à **R**ecycler les déchets (du BTP par exemple). C'est donc une voie d'avenir pour toute métropole engagée dans la transition écologique et la réduction de sa dépendance aux importations de matières. Nous soutiendrons les entreprises innovantes visant à développer des solutions de recyclage et de réemploi à impact positif sur l'environnement à grande échelle et économiquement viables. Pour cela, nous créerons un fonds de ressource et de soutien à la « blue economy » de 20 millions d'Euros par an.

- **Métropole leader pour expérimenter les technologies de la transition énergétique :**
véhicules électriques adaptés au « vehicle to grid » (recharge intelligente et stockage) et adaptation des réseaux électriques,
véhicules autonomes,
applications innovantes pour le transport,
innovations financières, comme par exemple le tiers-financement pour la rénovation thermique des bâtiments,
éco-conception dans un cadre européen.
- **Soutien des entreprises innovantes de la transition écologique :**
nous soutiendrons les entreprises innovantes dans les domaines de la transition écologique.
- **Soutien et accompagnement des acteurs de l'écologie sociale et solidaire :**
nous soutiendrons la fabuleuse richesse d'associations, d'organisations citoyennes et de petits commerces de la Métropole qui agissent pour le développement écologique. Ils sont les ambassadeurs du changement vers un monde plus écologique, jouent un rôle éducatif essentiel et participent au développement économique des produits locaux et biologiques.
- **Structure dédiée à la gestion financière des transitions écologiques :**
les investissements liés aux mesures de ce programme de transition seront conséquents. Ils créeront de l'emploi et participeront au développement économique du territoire. Pour garantir et gérer efficacement les fonds nécessaires, la Métropole mettra en place une structure dédiée à l'étude des ressources et des gains potentiels, des emprunts et des aides institutionnelles adaptées.



FAIRE PROGRESSER NOS BÂTIMENTS POUR ALLIER CONFORT ET FAIBLE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Premier poste de consommation énergétique (52%) et second pour les émissions de gaz à effet de serre (34%), le bâtiment peut désormais être «passif», voire produire de l'énergie et avoir une empreinte écologique minime.

La rénovation thermique des bâtiments est connue pour être un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour la transition énergétique à cause de ses coûts et de sa complexité. Le programme de la Métropole Ecoreno'v est un succès qui doit être accéléré et amplifié. Pour atteindre le rythme nécessaire de rénovations et dimensionner la filière, nous proposons **un mécanisme simple et efficace de financement des rénovations par les économies d'énergie : le tiers-financement**. Nous ferons également en sorte de que les bâtiments neufs soient exemplaires. Le bâtiment sera un des socles de la transition écologique en devenant producteur d'énergie, un lieu de recharge des véhicules électriques et de prétraitement des biodéchets par compostage et/ou tri sélectif.

TIERS FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

La rénovation d'une maison ou d'une copropriété est difficile : qui finance ? Comment mettre d'accord locataires, propriétaires et copropriétaires avec des âges et des contraintes financières différents ? Comment réaliser l'ensemble des travaux (rénovation « complète ») et assurer leur qualité ? Comment trouver des entreprises s'engageant sur les gains en matière d'économie d'énergie ? Le mécanisme de tiers-financement qui permet de préfinancer les économies d'énergie résout tous ces problèmes lorsque les travaux sont rentables, ce qui est le cas pour un très grand nombre de logements. Nous créerons un organisme de la Métropole pour le tiers financement qui accompagnera les rénovations de la conception des projets à leur financement et leur réalisation, voire jusqu'au suivi de leur performance. **Cette innovation, le tiers-financement, sera une première en France.**



-
- **Nous accompagnerons les projets de rénovation dès la phase d'études :**
bien rénover, c'est réaliser un ensemble de travaux cohérent et donc réaliser des études pour optimiser le tout : un organisme dédié accompagnera les porteurs de projets.
 - **Nous inciterons les promoteurs à construire des bâtiments neufs vertueux :**
nous favoriserons la construction de bâtiments neufs basse consommation ou même à énergie positive, intégrant des bornes de recharge de véhicules électriques et des panneaux solaires photovoltaïques et/ou thermiques, prévoyant des espaces pour un composteur collectif, un local à vélo, voire un jardin partagé, équipés de récupérateurs des eaux pluviales et réutilisant une partie de la chaleur des eaux grises.
 - **Nous lancerons un grand plan de rénovation du bâti de la Métropole :**
la Métropole sera exemplaire et réduira la consommation énergétique de ses bâtiments d'au moins 25% sur le mandat.
 - **Nous végétaliserons 120 hectares de toitures :**
pour réduire les îlots de chaleur, la couverture végétale des toitures réduira la température dans les bâtiments et alentours. Nous inciterons au blanchiment des toitures terrasses sombres.



PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES POUR TOUS LES CITOYENS QUI EN ONT LA POSSIBILITÉ

Nous souhaitons un système de déplacement durable, avec une part modale des déplacements à pied, à vélo et en transport en commun la plus élevée possible. Nous développerons l'articulation des modes de transport entre eux, l'autopartage et le covoiturage, comme des solutions pratiques, efficaces et confortables de transport.

GRAND PLAN POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES PIÉTONS

Demain, le mode de déplacement privilégié dans la Métropole doit être la marche à pied tant pour la qualité de l'environnement que la santé des habitants. Nous investirons massivement dans la qualité des secteurs piétonniers, de nouvelles rues piétonnes dans les communes, des places sécurisées, des espaces propices à la marche partout dans la ville, des zones de déambulation confortables. Nous rendrons possible des installations éphémères qui permettent d'établir dans nos rues des aménagements propices à la fête, aux rencontres, au partage. Nous développerons par exemple les liaisons vertes : des Berges à Parilly, de Champvert au Parc des Hauteurs, de Parilly à Miribel, d'Alaï à Lacroix-Laval

PASSER LES TRAJETS DU QUOTIDIEN À VÉLO DE 2% À 8%.

DOUBLER LE LINÉAIRE CYCLABLE DANS LA MÉTROPOLE

Depuis 2010, le trafic vélo dans la Métropole de Lyon a été multiplié par 2.5, avec près de 30 000 places de stationnement vélo. Nous sommes passés de 594 km de pistes cyclables en 2014 à 820 km en 2018, avec un objectif de 1 000 km en 2020. Nous le doublerons de nouveau pour passer à 2 000 km.

Pour cela, nous visons en 2025 un réseau cyclable continu, sécurisé, lisible, pratique, avec des axes stratégiques interconnectés. Nous créerons des grands corridors cyclables (réseau express vélo) en Ière couronne et faciliterons aussi les relations est-ouest à vélo. Par exemple : nous prévoyons deux grands axes express vélo, du tunnel mode doux de la Croix Rousse à Oullins sur la rive droite du Rhône en lien avec le projet de bouclage du périphérique et la déqualification de l'autoroute A6/A7, ainsi qu'une liaison Est-Ouest Saint Priest/Parilly/Presqu'île, reliée à Vénissieux et Corbas.



-
- **Nous réaliserons le chaînon manquant de la via Rhôna entre Lyon et Givors.**
 - **Nous lancerons l'étude et l'aménagement d'une via Saôna** pour faire de Lyon un nœud entre la via Rhôna et les voies vertes de Bourgogne.
 - **Nous développerons une offre de stationnement sécurisé des vélos sur voirie, dans les parkings LPA, aux stations de métro et dans les gares.**
 - **Nous étudierons la faisabilité d'un système de remonte-vélos** pour faciliter l'usage du vélo sur les collines (Croix-Rousse, Caluire, Rillieux, 5e arrondissement, la Duchère, la Mulatière...).
 - **Nous développerons un réseau d'ateliers d'auto-réparation**, qui permettront de s'occuper soi-même de l'entretien courant de son vélo et de bénéficier de l'aide d'animateurs pour les réparations complexes (type «Etablicyclette»)
 - **Nous donnerons aux transports en commun la souplesse de la voiture :** nous articulons les modes de transport entre eux (parking relais, pôles d'échange, garage à vélo dans les gares et les lieux d'inter-modalité, Passurbain (OURA, TCL, Velov, etc.). Nous créons un « Pass mobilités » permettant d'accéder à l'ensemble des offres avec un seul abonnement (transports en commun TCL et RER, Velo'V, véhicules partagés type CitiZ, parkings, péages, nouvelles mobilités en flotte libre, ...). Un compte mobilité unique permettra de retrouver de la souplesse en exploitant la totalité de l'offre mobilité de la Métropole. Il permettra de choisir efficacement la meilleure offre à tout moment (temps, coût, durabilité).
 - **Espaces de coworking :** un réseau d'espaces de coworking accessibles avec une carte unique pour les différents services sur place permettra de réduire le besoin de transport.
 - **Développement des usages alternatifs de la voiture :**
 - accélération de l'autopartage** (CITIZ et YEAH) interopérable depuis le réseau TCL et élargi à toute la métropole ;
 - covoiturage :** nous créons des parkings et places d'appariement réservées au covoiturage, et nous développerons une application smartphone/internet dédiée au covoiturage sur la Métropole ;
 - développement des navettes autonomes** et du transport à la demande comme solution dans la gestion du dernier kilomètre pour favoriser l'usage des transports en commun.



DES TRANSPORTS EN COMMUN PERFORMANTS, MULTIMODAUX, MOINS POLLUANTS

Nous amplifierons les investissements pour la mobilité quotidienne, efforts qui nous ont valu la place d'agglomération française championne de la mobilité (Business Insider 2019), en multipliant l'investissement par 2 (de 1.1 Milliards d'€ à 2.1 Milliards d'€).

Notre projet donnera la priorité à une mobilité plus efficace et conçue de façon globale, sans territoire isolé et ouverte sur les bassins de vie à la périphérie de la Métropole. Il accompagnera la transition technologique des transports motorisés vers des véhicules faiblement émetteurs de CO₂ et de polluants : véhicules électriques, transports lourds à biométhane (GNV), bientôt à hydrogène.

Notre mobilité doit évoluer vers un système de transports fluide, durable, réduisant la part modale du véhicule individuel, utilisant moins d'énergie, avec différents modes de transports complémentaires et bien articulés entre eux. Il en va de la facilité de déplacement des habitants, de leur santé par la qualité de l'air respiré et de la lutte contre les nuisances climatiques.

REM : RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)

L'infrastructure ferrée du territoire avec ses 35 gares sera mise à profit pour développer un véritable RER à la Lyonnaise plus attractif que la voiture individuelle, et ce pour désengorger la Métropole Lyonnaise, améliorer la qualité de notre air et réduire nos émissions de CO₂.

Connecté au réseau TCL, le REM sera déployé en deux étapes :

- d'ici à 2030 deux liaisons l'une vers Villefranche/Mâcon via le Val de Saône, l'autre à 2 branches vers Vienne via Feyzin et Givors, puis vers Saint-Etienne via Irigny.
- vers 2035 deux autres liaisons en Direction d'Ambérieu et de Bourg en Bresse.

Dès le début du mandat, nous mettrons en place avec la Région une gamme unique de tarifs et abonnements TCL/TER permettant d'emprunter un TER entre deux gares de la Métropole.



-
- **Liaisons Express Métropolitaines (LEM)** : pour les territoires éloignés du centre de la Métropole, sans attendre le renforcement de la desserte ferroviaire, un réseau de Liaisons Express Métropolitaines sera développé : lignes d'autocar confortables bénéficiant d'aménagements de priorité (voies dédiées sur autoroute et ring d'agglomération) et de points de connexion efficaces avec les transports en commun.
 - **Réduction de la part modale de la voiture individuelle** : avec une priorité donnée aux modes doux et aux transports en commun, la part modale de la voiture devra passer de 50% en 2016 à 35% en 2030.

DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Les véhicules individuels restent nécessaires pour une part importante des déplacements. Nous soutiendrons donc activement l'arrivée rapide des véhicules électriques qui réduisent les nuisances climatiques (CO₂), sonores et atmosphériques (polluants) : points de recharge publique, facilités de circulation et de stationnement pour les voitures électriques et conversion progressive de nos flottes de véhicules légers à l'électrique. Nous assurerons un accompagnement technique et de tiers-financement via les opérateurs privés (soit un coût nul pour la Métropole) pour le déploiement de bornes de recharge dans les propriétés privées (individuelles ou collectives) avec l'objectif dans le temps du mandat de couvrir 25% du parc des copropriétés et bâtiments tertiaires. Nous engagerons des discussions avec les grands gestionnaires de réseau d'énergie, en particulier ENEDIS et RTE, pour adapter le réseau local au déploiement du véhicule électrique. Nous rendrons notre Métropole pionnière dans l'électrification de notre parc automobile en travaillant avec les industriels sur les innovations comme la recharge intelligente et même le stockage dit « Vehicle to Grid ».

- **Stationnement préférentiel pour les véhicules électriques** : des emplacements gérés par la Métropole seront attribués pour être équipés de bornes de recharge et réservés aux voitures électriques à des tarifs préférentiels.
- **Infrastructures de recharge dans l'habitat et le tertiaire** : les copropriétés existantes et les entreprises mieux informées et accompagnées pour l'installation de bornes de recharge. Les projets de constructions neuves devront intégrer les réservations nécessaires à l'implantation de prises de recharge.



- **Expérimentation du V2G (Vehicle to grid) :**

la Métropole expérimentera, avec sa flotte, cette technologie qui permet d'utiliser les batteries de véhicules électriques comme moyen de stockage d'électricité.

- **Évolution vers des motorisations propres :**

nous favoriserons l'intégration des transports à faibles émissions en accompagnant le SYTRAL dans sa stratégie de véhicules propres (électrique, à biométhane et à hydrogène), l'usage du biométhane pour les transports lourds et la création de stations GNV (biométhane) et hydrogène.

En parallèle, nous intégrerons dans les contrats d'achat et de délégation de service public une clause sur les véhicules propres.



EXPLOITER TOUTES LES ÉNERGIES RENOUVELABLES À NOTRE PORTÉE

Les énergies renouvelables seront un élément clé de la transition énergétique. Ces énergies décarbonées participent à la lutte contre le réchauffement climatique. Leur production soutient l'emploi local et le développement territorial. Dans la Métropole, ce sont le solaire photovoltaïque et thermique, la biomasse pour alimenter les réseaux de chaleur, la récupération de chaleur des incinérateurs et des industries, et la production de biogaz à partir de la collecte des biodéchets et dans les stations d'épuration qui ont un fort potentiel de développement.

5 FOIS PLUS D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA MÉTROPOLE

Parmi les énergies renouvelables, l'énergie solaire sur notre territoire ensoleillé est l'un des leviers les plus importants pour augmenter le taux de couverture énergétique de la Métropole. En particulier, notre territoire dispose d'un gisement solaire significatif pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque dont les projets peuvent se réaliser très rapidement. Cette production d'électricité décarbonée participe à la lutte contre le réchauffement climatique et sa mise en œuvre constitue une opportunité pour associer les citoyens à la transition énergétique.

Nous mettrons en place un grand plan solaire avec pour objectif de multiplier par 5 la production d'électricité photovoltaïque sur le territoire de la Métropole pendant le prochain mandat et par 12 d'ici 2030.

- **Un grand plan d'équipement photovoltaïque sur le patrimoine de la Métropole avec le concours des citoyens :**

les toitures, parkings et terrains adaptés de la Métropole feront l'objet d'appels d'offres avec une priorité pour l'autoconsommation, et de financements participatifs pour associer les citoyens volontaires aux investissements et aux bénéfices. Les communes seront incitées à mener la même politique.

- **Aider et accompagner les non-spécialistes dans le développement de projets solaires collaboratifs :**

nous mettrons en place ce service avec par exemple l'appui de professionnels pour



aider les associations et copropriétés à monter leurs projets.

- **Inciter les particuliers, copropriétés, institutions et entreprises à installer du solaire**
- **Stimuler le déploiement du solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire :**
le déploiement de panneaux en façade sud pour des bâtiments collectifs devra être pensé à chaque fois que celle-ci devra être refaite.
- **Des contrats de long-terme avec les territoires de la grande région lyonnaise pour l'approvisionnement en bois-énergie :**
nos chaufferies biomasse seront alimentées par du bois durable parcourant moins de 100km.
- **Poursuite du déploiement des réseaux de chaleur et de froid :**
la mutualisation de la production de chaleur pour alimenter les logements est une source d'efficacité, de réduction des coûts et de limitation des gaz à effet de serre. Nous développerons les réseaux du centre Métropole, de Vénissieux, de Givors, Grande-île, plateau Nord, la Duchère, La tour de Salvagny et étudierons la création de nouveaux réseaux sur Lyon 5, Tassin-La-Demi-Lune et Sainte-Foy-lès-Lyon.
- **Favoriser la récupération de chaleur dans l'industrie :**
la chaleur produite par certaines industries, aujourd'hui perdue, doit devenir une ressource. Nous la récupérerons lorsque cela sera possible.
- **Accompagner l'émergence d'électrolyseurs hydrogène pour l'industrie et les flottes de véhicules lourds :**
des électrolyseurs seront positionnés sur des lieux stratégiques de production d'électricité renouvelable ou de consommation avec un réseau d'approvisionnement des sites stratégiques.
- **Redimensionner les incinérateurs et produire du biométhane avec les déchets verts :**
nous maintiendrons une production significative de chaleur avec les déchets ultimes et mettrons en place des installations de production de méthanisation des déchets verts collectés dans la Métropole.
- **Production de biogaz avec les boues des stations d'épuration :**
déjà en place à la Feyssine, le procédé sera répliqué à Saint-Fons et Pierre-Bénite, sans oublier de trouver un usage pour les digestats.



UNE ÉCOLOGIE POUR LES CITOYENS ET PAR LES CITOYENS

Les citoyens de la Métropole se voient rappeler presque chaque jour que l'écologie est un sujet qui nous concerne tous : pic de pollution, canicule, vélos et trottinettes libre-service repêchés dans le fleuve, etc. C'est la raison pour laquelle ils sont exigeants vis-à-vis des politiques pour mettre en œuvre des actions fortes pour relever le défi climatique, développer l'économie circulaire et protéger la biodiversité et le cadre de vie. Nos engagements répondent à ces attentes.

La Transition Écologique se fera en premier lieu grâce à l'implication des citoyens qui peuvent entraîner les entreprises par l'évolution de leurs achats, diffuser les changements de comportements et d'usages par l'exemplarité, l'éducation et la participation de tous. Ainsi, la Transition Écologique sera non seulement mieux acceptée mais également porteuse d'évolutions sociales positives puisque tout un chacun en sera un rouage essentiel.

PROJETS SOLAIRES COLLABORATIFS À FINANCEMENT PARTICIPATIF

La taille relativement limitée des projets solaires les rend bien adaptés à la participation des citoyens à leur montage et financement. Nous impliquerons ces derniers dans le développement de cette énergie en favorisant les projets collaboratifs et le financement participatif. La Métropole apportera une assistance technique et financière aux projets collaboratifs et donnera la priorité à ceux qui offriront la possibilité tant à la collectivité qu'aux citoyens d'être co-investisseurs dans ces projets sur le territoire.

- **Nous encouragerons et accompagnerons les projets citoyens écologiques participatifs grâce au tissu associatif et aux différents organismes existants :**
 - les instances de concertation citoyenne comme les conseils de quartier se verront incitées à se concentrer en priorité sur des projets liés à la transition écologique, tout en leur donnant plus de place dans les processus de décision, par exemple en réorientant le Conseil de Développement du Grand Lyon vers ce type d'actions.



-
- **Nous soutiendrons l'écologie sociale et solidaire :**
les tiers-lieux et les réseaux associatifs de recyclage et de réparation d'objets seront soutenus, pour encourager les citoyens à reprendre possession de leurs objets, à les réparer, à leur donner une seconde vie, par le recyclage ou le don aux associations. Ceci créera de la valeur et des emplois.
 - **Nous soutiendrons l'éducation et la formation à l'écologie à tous les âges :**
pour accompagner les changements dans les usages et les comportements, nous éduquerons les plus jeunes pour leur donner dès le départ les bonnes références tandis que nous formerons les adultes à exercer de nouveaux métiers ou à une nouvelle façon d'exercer leur métier, tout en faisant évoluer leurs propres usages et modes de consommation. Ces programmes seront portés par des associations, des entreprises et notre institut de la transition et de l'innovation écologique.
 - **Nous développerons le recours à l'agriculture éco-responsable et aux circuits-courts** en implantant des magasins de producteurs ou des coopératives de consommateurs, en maintenant l'engagement de la ville de Lyon du zéro pesticide et en l'encourageant sur tout le territoire métropolitain, en accompagnant les agriculteurs vers le zéro phytosanitaire, en mettant en place une ferme école au parc de la Tête d'Or et en implantant des jardins éducatifs dans nos rues.



FAIRE ENTRER LA MÉTROPOLE DANS L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Notre projet est de rompre avec les vieilles habitudes du « fabriquer, consommer, jeter », ce qui répond à l'enjeu prioritaire de la réduction des déchets car celle-ci constitue une urgence écologique. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Il nous incombe de passer de réponses techniques curatives à la mise en place d'une nouvelle dynamique de prévention des déchets. Ceci nécessite une adaptation de nos modes de consommation où l'éco-citoyenneté sera la clé principale de la réussite.

Grâce à notre plan d'action, nous économiserons des ressources, nous réduirons les coûts de gestion et nous limiterons les impacts environnementaux du transport et du traitement des déchets. Grâce aux moyens mis en œuvre, nous créerons aussi des emplois en facilitant le développement de l'économie circulaire et en favorisant les initiatives de réemploi, de recyclage et de valorisation.

COLLECTE ET VALORISATION DES BIODÉCHETS

Nous engagerons la mise en place d'une collecte des biodéchets pour les particuliers, les commerçants et les industries agro-alimentaires, en expérimentant plusieurs solutions complémentaires : la collecte classique, le dépôt collectif pour l'emport volontaire, la mise à disposition de compost pour les squares et jardins privés.

Nous créerons 6 nouvelles unités de production d'énergie renouvelable valorisant les biodéchets et les déchets verts (i.e. biomasse) : dans le port Edouard Herriot, dans la vallée de la chimie, sur le plateau de la Dombes, près de l'espace aéroportuaire, dans le secteur de Givors et dans le val de Saône.



-
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire :**
plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les services de restauration collective de la Métropole et auprès des professionnels de l'alimentation.
 - **Mise en place d'un fond de ressource et de soutien à la « blue economy » économie circulaire :**
création d'un fonds de ressource et de soutien à la « blue economy » d'une somme de 20 millions d'Euros par an pour faire de la vallée de la chimie le poumon de la Recherche & Développement dans les solutions innovantes d'éco-conception, de tri et de collecte des invendus, de compostage, de recyclage des matériaux du bâtiment et des travaux publics et des terres polluées, de gestion des matériaux encombrants et des chutes de production, et de l'économie collaborative.
 - **Tarifification incitative :**
expérimentation de la tarification incitative sur 2 territoires emblématiques (rural et fortement urbanisé) pour en évaluer la pertinence et celle de son déploiement sur toute la Métropole.
 - **Ressourceries et recycleries :**
développement de recycleries et de ressourceries locales pour donner une seconde vie aux produits où chacun pourra s'équiper à moindre frais.
 - **Valorisation des 5 flux (papier/cartons, bois, verre, plastique et métaux) :**
renforcement de toutes les actions en faveur de la chaîne de valorisation matière des 5 flux (papier/cartons, bois, verre, plastique et métaux) pour augmenter le taux de valorisation de ces matières premières secondaires.
 - **Requalification des incinérateurs :**
étudier et évaluer le fonctionnement futur des incinérateurs pour éviter la construction de nouvelles lignes d'incinération et optimiser leur rendement énergétique.
 - **Observatoire des déchets :**
créer un observatoire de la gestion des déchets de Lyon-Métropole pour recenser, analyser, sélectionner et informer sur toutes les actions dans ce domaine.



CONSOMMER MIEUX, C'EST PENSER ÉCONOMIE CIRCULAIRE

De très nombreuses ressources pourraient aujourd'hui être recyclées. Nos achats sont un levier majeur pour stimuler le développement de l'économie circulaire, l'éco-conception et la consommation durable. Nous entrons dans l'ère de la « blue economy » où il n'y a plus de déchets mais des ressources dont la réutilisation est prévue par l'écoconception initiale des produits.

DÉCHETS ULTIMES

Nous réduirons nos déchets ultimes de plus de 50% pendant le mandat, avec des filières de recyclage et de réemploi partout.

- **Nous mettrons en place une politique d'achats durables à la Métropole :**
tout appel d'offre intégrera des critères techniques de durabilité, recyclabilité, avec un bonus aux réponses contribuant à la résilience par rapport à la déplétion des ressources.
- **Nous aiderons l'émergence d'entreprises proposant des solutions de recyclage et de réemploi :**
chaque citoyen de la Métropole devra pouvoir accéder aisément à ces entreprises pour se débarrasser des produits inutilisés ou hors d'usage.
- **Nous ferons en sorte que les déchets du BTP soient recyclés pour réduire nos consommations de sable et autres matériaux :**
le béton consomme des quantités de sable qui seront pour partie remplacées par de la récupération lors des déconstructions. Des principes similaires seront appliqués pour les briques, les métaux et le bois.
- **Nous mettrons en place des indicateurs de mesure de dépendance en ressources stratégiques :**
nous ferons en sorte de ne plus réexporter les ressources les plus rares et privilégierons le recyclage sur notre territoire.



-
- **Nous investirons dans les entreprises de l'économie circulaire :**
parce que l'éco-conception requiert de l'innovation, de nouvelles entreprises vont se développer et avoir besoin de capitaux. Nous doterons la Métropole de moyens pour accompagner ces entreprises aux stades critiques.
 - **Nous penserons le recyclage dans les nouvelles filières de la Transition Écologique :**
l'institut de la transition et de l'innovation écologique mènera des travaux sur le recyclage des panneaux solaires, des batteries de véhicules électriques et plus généralement de tous les produits se devant par nature d'être durables.
 - **Nous encouragerons le réemploi :**
pour leurs achats, les citoyens de la Métropole se verront proposer une alternative à base de produits de seconde main ou de réemploi.



UN GRAND PLAN VERT POUR UNE VILLE NATURE ET POUR LA BIODIVERSITÉ

Notre projet est de créer ou d'étendre nos espaces forestiers et boisés pour capter le carbone, réduire le rayonnement, abaisser les températures moyennes en été et offrir des espaces de calme et de récréation pour nos habitants et pour la biodiversité. Le premier besoin consiste à rééquilibrer l'offre de parcs boisés en faveur de l'est lyonnais, qui en manque cruellement.

Pour favoriser la nature en ville, nous poursuivrons notre politique de grands projets comme l'aménagement des berges du Rhône et des rives de Saône. Nous souhaitons aussi faire revenir des pratiques agricoles au cœur de nos cités. Pour cela, nous créerons des espaces « Grands Jardins » et développerons l'agriculture périurbaine.

FORÊT LINÉAIRE DE L'EST LYONNAIS

Création du parc central de l'Est Lyonnais et du parc forestier « des grandes terres » à Vénissieux. Ces deux parcs seront reliés entre eux et au grand parc de Miribel Jonage par une ceinture verte boisée, la forêt linéaire de l'Est lyonnais, créée sur l'emprise du Boulevard Urbain Est (BUE) avec la plantation de 1 000 arbres supplémentaires et des espaces de jeu.

PARC À THÈME : LES CINQ ÉLÉMENTS

Nous créerons un grand parc nature à thème dans l'ouest de notre agglomération, avec des installations artistiques et pédagogiques autour des cinq éléments : eau, terre, air, feu, quintessence. Chacun des grands vallons de l'ouest : de l'Yzeron, de Charbonnières, de Serre, des Planches, et le parc Lacroix Laval, sera porteur d'une thématique propre. Le Parc Lacroix Laval jouera un rôle central avec son accès ferroviaire : il sera la quintessence du parc des Éléments.



-
- **10 000 arbres par an en moyenne sur 6 ans :**
en priorité dans les secteurs les plus denses et les territoires de l'est, mais aussi en accompagnement du projet de boulevard circulaire paysager Laurent Bonnevey (programme 1 000 arbres avec un effort particulier sur les portes Moulin à Vent et Monchat Genas)
 - **Renforcer le plan Canopée métropolitain**
 - **Créer des vergers urbains dans les grands parcs et espaces verts :**
« Jardins Lucie Aubrac » au sud de la ZAC Ampère, « Jardins du Velin » à l'Est près des Sept Chemins (Bron), « Jardins vénissians » au sud du Boulevard Urbain Sud, etc.
 - **Expérimenter les « rues comestibles » :**
plantation d'arbustes fruitiers, installation de bacs où pousseront légumes, fruits et plantes aromatiques, entretenus par les riverains, habitants, employés ou commerçants. Dès le début du mandat, nous mobiliserons nos techniciens et ingénieurs pour déployer cette mesure.
 - **Faire reculer l'artificialisation des sols et même s'assurer que les terrains agricoles regagnent des surfaces,** tant sur le territoire de la Métropole que dans la grande région métropolitaine. À l'échelle de la Région Métropolitaine de Lyon, nous proposerons un schéma de cohérence territoriale prévoyant de diviser par 4 le rythme d'artificialisation des sols.
 - **Créer une conférence de la biodiversité** pour échanger les expériences entre les communes.
 - **Extension du parc de Gerland au sud** sur la presqu'île du port Edouard Herriot et liaison avec le sud de la confluence sur un espace boisé de 5 hectares créé à la Confluence.
 - **Développement des toitures végétalisées,** en synergie avec le développement du solaire photovoltaïque.
 - **Généraliser les permis de jardiner** et inciter les habitants à verdir leur environnement (micro-implantations florales au niveau de la chaussée, végétalisation des trottoirs de grande largeur, fleurissement des espaces intérieurs des copropriétés).
 - **Maillage écologique de l'agglomération :**
protéger des poches végétalisées qui, de proche en proche, offriront des îlots-refuges aux animaux.



UN GRAND PLAN BLEU INCLUANT LES DIMENSIONS LUDIQUE, ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE, AINSI QUE LA PERMÉABILITÉ DES SOLS.

Notre Métropole tient une position géographique stratégique à la confluence du Rhône et de la Saône, deux axes aquatiques reliant le nord de l'Europe, les Alpes et la Méditerranée. Nous devons favoriser la circulation d'une eau de bonne qualité et de toute la biodiversité liée aux milieux aquatiques pour que ces milieux survivent au changement climatique.

Les prévisions indiquent que le débit du Rhône va se réduire de 30 % d'ici 2050, la ressource disponible va se raréfier. Dans le même temps, notre population est amenée à augmenter, le développement urbain et économique à se poursuivre.

Il nous faut préserver notre ressource en eau, pour en protéger la qualité et en disposer en quantité suffisante. Ceci exigera de favoriser le rechargement des nappes phréatiques et de limiter en amont les risques de pollution.

SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Nous bénéficions d'une ressource abondante et d'excellente qualité que nous puisons dans la nappe du Rhône. Elle est fragile et dépend pour l'essentiel d'un seul champ captant (Crépieu-Charmy). Nous contribuerons à l'amélioration des rendements et des maillages avec des réseaux voisins afin de pouvoir profiter d'une diversité de sources d'approvisionnement.

- **Favoriser la perméabilité des sols :**

nous limiterons l'imperméabilisation des sols dans toutes les opérations d'urbanisme, notamment les parkings, pour tous les nouveaux projets d'aménagement. Ceci favorisera le rechargement des nappes phréatiques et permettra une respiration des sols pour rafraîchir l'atmosphère en période de canicule.



-
- **Incitation et soutien de la collectivité aux pratiques agricoles visant à préserver la qualité de l'eau :**
limitation des pesticides et des nitrates, sur le modèle du plan éco-phyto en place depuis 2008 dans les parcs et jardins de la ville de Lyon.
 - **Favoriser les essences locales et peu gourmandes en eau**
 - **Créer une trame bleue complémentaire au Rhône et à la Saône**
 - **Stocker et réutiliser une partie des eaux pluviales,** notamment pour l'arrosage des espaces verts et les usages agricoles.
 - **Créer un réseau de fontaines,** pour lutter contre les îlots de chaleur et pouvoir se désaltérer facilement.
 - **Développer des aires de jeux aqualudiques** en remplacement de certaines fontaines en centre-ville, pour que petits et grands trouvent un peu de fraîcheur en cas de canicule.
 - **Réduction des prélèvements d'eau potable :**
nous étudierons la mise en place d'un tarif anti-gaspillage pour l'eau afin de responsabiliser des usagers, dans le prolongement de la diminution observée ces dernières années dans l'agglomération.
 - **Disposer d'une cartographie des consommations par secteur et des disponibilités de la ressource**
 - **Renforcer l'utilisation des voies d'eau comme moyen de transport**




UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE

En matière de politique alimentaire, nous accompagnerons nos concitoyens qui font le choix d'une nourriture bio et locale. La collectivité doit favoriser ce changement de comportement. Notre politique se déclinera selon quatre axes :

- le développement des points de vente dans les quartiers,
- l'insertion de clauses particulières (qualité et proximité alimentaire) dans les marchés publics pour les lieux de restauration collective (EPAHD, hôpitaux, écoles, collèges, lycées),
- la création d'un groupement de commandes et d'une plateforme d'achats
- des contrats de réciprocité entre la Métropole et les territoires productifs.

DÉVELOPPEMENT DES POINTS DE VENTE

Nous multiplierons, à horizon 2025, les points de vente de produits issus de l'agriculture biologique et/ou d'agriculture de proximité, dans le cadre de chartes d'implantations commerciales et des stratégies des communes sur le management de centre-ville et des quartiers, dans toutes les contributions à la transformation de notre modèle de distribution, et notamment avec les grandes enseignes, toutes aujourd'hui entrées dans une grande mutation.

- **Création de marchés du soir :** pour diversifier les lieux d'achats de produits de qualité non transformés à des prix accessibles.
 - **Alimentation Bio :** toutes les cantines, écoles et collèges de la Métropole seront alimentées en produits issus de l'agriculture biologique ou issus de l'agriculture locale pour tous les produits pour lesquels un approvisionnement local est pertinent. Elles travailleront parallèlement sur les causes du gaspillage. Nous proposerons aussi la création de labels comme, par exemple, la « baguette lyonnaise » avec une farine 100% locale.
 - **Alimentation saine et durable :** les cantines devront proposer des menus végétariens et locaux variés pour que les jeunes citoyens engagés ou attentifs aux impacts de leur alimentation puissent y manger régulièrement.
 - **Partenariats locaux :** nous réaliserons la signature de cinq contrats de réciprocité entre la Métropole et les bassins agricoles voisins : les monts du Lyonnais, la plaine de l'Est lyonnais, la moyenne vallée du Rhône, le parc régional du Pilat et le plateau de la Dombes.
 - **Approvisionnement :** nous développerons et favoriserons les filières régionales de circuits courts.
- 

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR POUR UNE MEILLEURE SANTÉ POUR TOUS

L'ensemble de nos mesures dans les domaines de l'alimentation, d'une agriculture plus saine et de l'élimination des produits phytosanitaires, de changements de modes de consommation, de qualité de l'eau, de mobilités douces contribuent à la meilleure santé de nos citoyens. Une bonne santé exige aussi de pouvoir respirer un air sain au quotidien. Nous compléterons donc ces mesures par une amélioration drastique de la qualité de l'air dans l'agglomération et les secteurs proches au travers de cinq grandes mesures.

- **Mise en place dans les premiers mois du mandat d'un Conseil de surveillance métropolitain de la qualité de l'air et du climat** : ce conseil sera composé de représentants de la collectivité, de médecins, d'experts, de représentants de la société civile, de représentants lycéens et étudiants, de représentants du monde économique, des opérateurs de mobilité. Il aura vocation à évaluer précisément les niveaux d'alerte, à formuler des préconisations, à actionner des mesures d'urgence.
- **Mesures incitatives pour le renouvellement de la flotte des véhicules utilitaires avec un objectif de 80% de véhicules propulsés par des énergies alternatives à horizon 2030.**
- **Mesure spécifique pour aider à la conversion de la flotte des véhicules du BTP** qui aujourd'hui ne répond pas aux normes de la Zone de Faible Émission de la Métropole de Lyon (source : livre blanc CCI).
- **Mesures adaptées et concertées de réduction des vitesses et de report modal** afin de favoriser la bonne cohabitation de tous les modes de transport dans l'espace public.
- **Électrification massive de nos véhicules** par un équipement en bornes et espaces de recharge.

